

PREAVIS N° 279/2025

Compte n° 810.3659

relatif au soutien financier par les SITSE à hauteur de CHF 33'000.- pour les 2 projets suivants :

- **CHF 15'000.-** au projet d'eau potable et hygiène dans les écoles et les marchés dans la région de la Grand'Anse en Haïti.
- **CHF 18'000.-** au projet de mise en place d'adductions d'eau gravitaire, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village de Ambohitsitakatra, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy, **Madagascar**.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Un fond de réserve correspondant à un centime par mètre cube d'eau vendu a été créé, pour « *Participer à des actions de solidarité internationale, sous une forme adaptée à ses moyens, en faveur de communautés locales nécessitant un soutien dans le domaine de la gestion des eaux* ».

A titre indicatif, le montant du fonds de réserve se monte à ce jour à CHF 33'041.-.

Le Comité de direction vous propose à cet effet de soutenir financièrement les 2 projets cités en titre.

2. PRÉSENTATION DU PROJET HAÏTIEN

« Eau potable et hygiène dans les écoles et les marchés dans la région de la Grand'Anse en Haïti. »

Contexte général

Ce projet constitue la deuxième phase d'intervention de l'EPER (Entraide Protestante Suisse) dans la région sur cette thématique avec le soutien de la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération).

En Haïti, une grande partie de la population n'a qu'un accès limité à l'eau, à l'hygiène et aux infrastructures sanitaires. Dans la région de la Grand'Anse, femmes et enfants doivent marcher plusieurs heures chaque jour, sur des chemins de montagne difficilement praticables, pour atteindre une source et ramener l'eau nécessaire à leur famille.

Les écoles et autres établissements publics ne sont pas non plus suffisamment raccordés aux systèmes d'eau locaux.

Afin d'améliorer la situation sanitaire précaire dans la Grand'Anse, l'EPER (Entraide Protestante Suisse) met en œuvre un projet destiné à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, en collaboration avec les actrices et les acteurs locaux.



Objectif du projet

Permettre à la population rurale de la Grand'Anse un accès durable à une eau potable de qualité, à des infrastructures sanitaires adéquates et à une hygiène améliorée.

Il vise à répondre à deux enjeux majeurs :

- La dégradation de la qualité de l'eau
- L'insuffisance des infrastructures d'accès à l'eau (publics, écoles, marchés)

Le projet s'articule autour de trois axes :

- La construction et la réhabilitation d'infrastructures
- La sensibilisation et l'appropriation communautaire
- Le plaidoyer au niveau national dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la santé (WASH)

Bénéficiaires :

- Environ 90'000 habitants de 45 communautés rurales et périurbaines
- 3'350 écoliers/ères
- 14'000 usagers/ères de 10 marchés locaux

Avancées du projet en 2024 :

- Des sources d'eau sont captées et aménagées, des unités de stockage et de potabilisation d'eau sont construites et des pistes sont réhabilitées.
- Des marchés, écoles, points d'eau sont supportés dans la maintenance de leurs infrastructures d'EPAH (Eau potable, assainissement et hygiène)
- L'assainissement communautaire est développé et renforcé autour des écoles et des marchés ciblés.

Perspectives pour la suite : la poursuite du projet prévoit le captage d'une nouvelle source, ainsi que la construction d'une unité supplémentaire de stockage et de potabilisation de l'eau.

Budget

Description	Coût total en CHF
Personnel d'appui administratif et financier	13'049.-
Frais de déplacement et de représentation	2'189.-
Loyer et frais d'entretien	3'283.-
Autres dépenses d'exploitation	15'065.-
Personnel du projet	82'983.-
Accès à l'EPAH par la construction et la maintenance d'infrastructures communautaires	66'675.-
Bonne gouvernance communautaire renforcée autour de l'EPAH	6'953.-
Plaider le droit des populations vulnérables des zones rurales de la Grand'Anse	1'824.-
Évaluation	684.-
Investissements	7'295.-
Suivi du projet et administration (max 10% du budget)	20'000.-
Total	220'000.-

Financement

Budget total présenté à la Fedevaco	220'000.-
Contribution de l'organisation membre et autres bailleurs	120'000.-
Solde à financer -> demande à la Fedevaco	100'000.-
Montant recherché	45'000.-
Montant proposé par les SITSE	15'000.-

Responsable du projet :

En Suisse : EPER – Entraide Protestante Suisse

En Haïti : EPER Haïti – Bureau de coordination

3. PRESENTATION DU PROJET MALGACHE

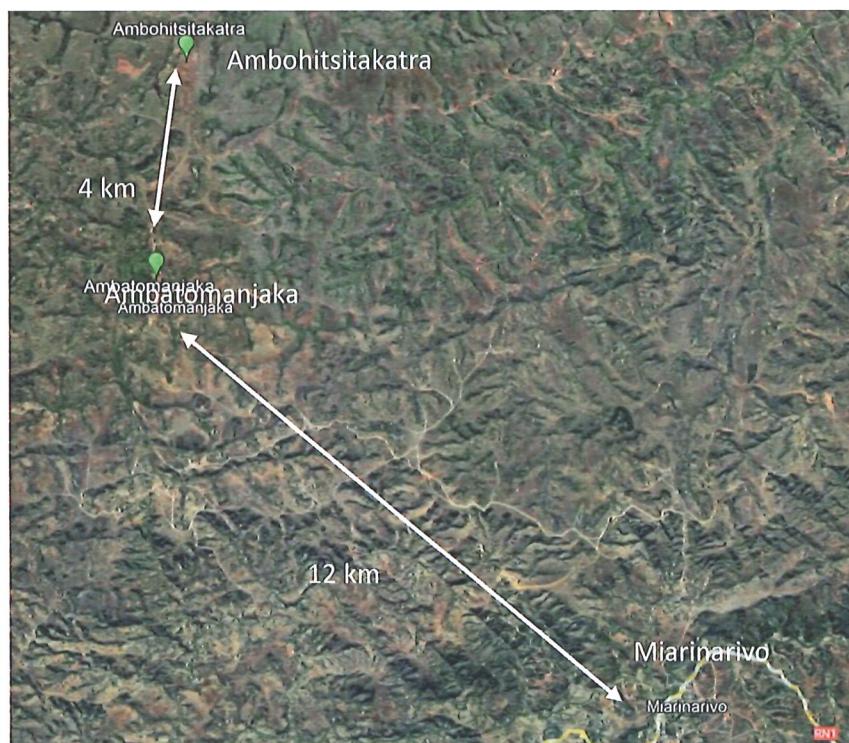
Projet de mise en place d'adductions d'eau gravitaire, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village Ambohitsitakatra, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy, Madagascar.

Contexte général

Situé dans l'océan Indien au large du sud-est de l'Afrique, Madagascar est une des îles les plus vastes au monde, avec une superficie de 587'000 km², soit 14 fois la taille de la Suisse. Avec une population de presque 25 millions d'habitants, le pays a une densité démographique assez faible (43 habitants au km²). Madagascar est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du monde.

La commune d'Ambatomanjaka, composée de 15 villages, abrite une population de plus de 21'800 habitants. Les habitants de cette région vivent quasi exclusivement de l'agriculture vivrière, du maraîchage et de l'arboriculture.

La commune rurale et les villages sont officiellement autonomes face au pouvoir central, mais le manque de ressources financières limite significativement leurs champs d'action pour améliorer la vie des villageois.



Objectif du projet

Garantir un environnement sain au niveau WASH (eau, assainissement et hygiène) et environnemental.

Bénéficiaires :

- 2'120 habitants répartis dans les 14 hameaux du village d'Ambohitsitakatra
- 132 élèves et les 6 enseignants des deux écoles villageoises.

Résultats attendus

1. Pour que les 2'120 villageois d'Ambohitsitakatra aient accès à de l'eau potable en suffisance à proximité de leur habitation :
 - ➔ Les habitants s'approvisionnent en eau exclusivement aux 33 bornes-fontaines.
 - ➔ La prévalence des maladies hydriques diminue au sein des bénéficiaires.
 - ➔ Le temps alloué à la corvée d'eau est réduit en moyenne de 85 min à 25 min.

Activité 1

- Recrutement du formateur WASH
- Acheminement du matériel
- Construction et réhabilitation des adductions d'eau
- Création des Comités WASH et formation
- Sélection d'un leader WASH
- Formation des 8 techniciens endogènes
- Sensibilisation des habitants.



2. Pour que l'hygiène globale du village s'améliore :

- ➔ Le taux de latrinisation devra s'élever au minimum à 80% (actuellement de 32.5% dans le village).
- ➔ 80% des ménages auront un dispositif pour se laver les mains.
- ➔ Un système de gestion de déchets sera opérationnel.

Activité 2

- Campagne de sensibilisation à l'hygiène et de l'assainissement
- Mise en place de 180 latrines privatives
- Mise en place de deux blocs de toilettes, un pour chaque école publique
- Mise en place des 33 bornes fontaines



3. Pour que le village dispose d'une politique active de protection environnementale :
- ➔ 12.5 ha seront reboisés (20'000 arbres).
 - ➔ 15 pépiniéristes seront actifs et fourniront les plants.
 - ➔ Une campagne de reboisement aura lieu chaque année dans chaque village.

Activités 3

- Recrutement du formateur environnemental
- Sélection et formation de 15 pépiniéristes
- Démarche de création des zones protégées
- Mise en place de pare-feux et de fosses d'infiltration
- Campagnes de sensibilisation
- Plantation des arbres avec les villageois

Responsable du projet :

En Suisse : Groupe d'action La Côte « Nouvelle Planète ».

A Madagascar : Comité de projet en collaboration étroite avec les autorités villageoises, Association CICAFE, Onja Andrianjaranirina, Lot AZ 194 T, Anosizato 102 Antananarivo

ASPECT FINANCIER

Accès à l'eau	CHF	38'523.-
Hygiène et assainissement	CHF	11'858.-
Protection de l'environnement	CHF	3'750.-
Sensibilisation et formation WASH	CHF	1'815.-
Frais et suivi et déplacements	CHF	1'852.-
Contribution locale	CHF	-3'045.-
Total demandé	CHF	54'756.-
Montant espéré des SITSE	CHF	18'000.-

4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 279/2025, le Comité de Direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- VU le préavis n° 279/2025, relatif aux projets :
 ➤ d'eau potable et hygiène dans les écoles et les marchés dans la région de la Grand'Anse en Haïti.
 ➤ de mise en place d'adductions d'eau gravitaire, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village d'Ambohitsitakatra, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy, **Madagascar**.
- OUÏ le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
- ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. d'autoriser le Comité de direction à soutenir financièrement à hauteur de CHF 33'000.-**
➤ au projet d'eau potable et hygiène dans les écoles et les marchés dans la région de La Grand'Anse en Haïti s'élevant à CHF 15'000.-
➤ au projet de mise en place d'adductions d'eau gravitaire, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village d'Ambohitsitakatra, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy, **Madagascar** s'élevant à CHF 18'000.-
- 2. de l'autoriser à utiliser le fonds de réserve « L'eau, bien public » (compte n° 9'282.04).**

Founex, le 9 octobre 2025

Au nom du Comité de direction

Le Président :



Le Secrétaire :